

23^E TOUR DU BOCAGE ET DE L'ERNÉE

53

D O S S I E R
T E C H N I Q U E

INTERNATIONALE
U19

25 MARS

ERNÉE

ÉTAPE 1 - 120 KMS EN LIGNE
COURSE D'ATTENTE OPEN 1-2-3- ACCESS

26 MARS

CHATILLON-SUR-COLMONT

CONTRE LA MONTRE PAR ÉQUIPE
COURSE EN LIGNE 107 KMS
COURSE D'ATTENTE CADETS
TROPHÉE CLÉMENT DAVY

[HTTPS://TOURBOCAGEERNEE53.SPORTSREGIONS.FR/](https://TOURBOCAGEERNEE53.SPORTSREGIONS.FR/)



ORGANISATION
TOUR DU BOCAGE
ET DE L'ERNÉE



NOS PARTENAIRES



Maillot de leader



Maillot meilleur junior
1^{re} année



Maillot meilleur grimpeur



Maillot points chauds



Maillot combatif



Maillot 1^{re} équipe



Maillot KM 53



Maillot combiné



Maillot vainqueur
de l'étape d'Ernée
Étape 1



Maillot du vainqueur
de l'étape de
Châtillon-sur-Colmont
Étape 2



Maillot du vainqueur
de l'étape de
Châtillon-sur-Colmont
Étape 3

NOS PARTENAIRES

LATP
GROUPAMA
CRÉDIT MUTUEL
SUPER U
DUC DE MAYENNE
LES GORRONNAISES
HEUDE BATIMENT

GENOUEL
REBOURS
STR TRANSPORTS
ROCHE
PARTNERS PATRIMOINE
MDF
BIOAKTIV

CER FRANCE
GIANT MAYENNE
RENAULT
RAPIDHOME
LE BEL AIR
DAVID ET STEPH
CÔTÉ PARTICULIERS

[HTTPS://TOURBOCAGEERNÉE53.SPORTSREGIONS.FR/](https://tourbocageernée53.sportsregions.fr/)

Le Tour du Bocage et de l'Ernée 53 devient une **compétition internationale** pour les meilleurs coureurs français et étrangers. Le vainqueur 2021, **Romain GREGOIRE**, (Groupama-FdJ) est devenu **double Champion de France, Champion d'Europe et Vice- Champion du Monde en 2021**. **Benoît COSNEFROY** et **Mathis LOUVEL** figurent également au palmarès de notre épreuve en 2012 et 2017 comme beaucoup d'autres qui sont devenus professionnels. En 2022, nous avons constaté la supériorité de l'équipe néerlandaise Wilerzone avec les deux premières places au classement général **Vincent VAN DORP** et **Stef KONING**. Notons la victoire de **Théo LEVEQUE** (UC Nantes) à Juvigné et **Luke GOODWILL** (VC Londres) meilleur jeune. Malgré la faible participation suite à la concurrence de la Coupe de France, nous avons eu une très belle épreuve sur Cernelles et Juvigné grâce à l'implication de tous les bénévoles ce qui nous a encouragé pour passer au calendrier UCI international. Aujourd'hui, nous pensons voir 180 coureurs sur la ligne de départ en provenance de toute la France et l'étranger. Cette attribution est le fruit de plus de 20 années d'existence et de persévérance pour les jeunes.

En collaboration avec le CC Ernée et le CC Landivy, l'OTBE 53 prépare cet événement sportif des Pays de la Loire sur les territoires des Communautés de Communes de l'Ernée et du Bocage – ERNÉE et CHATILLON/COLMONT.

Au nom du comité d'organisation, je remercie tous les partenaires, le conseil régional, le conseil départemental, les communautés de communes du Bocage et de l'Ernée, les maires et comités des fêtes de ERNÉE et CHATILLON/COLMONT, les fidèles partenaires privés, la presse, les services de sécurité, gendarmerie et médecin, ambulances, motards de sécurité et tous les bénévoles sans qui, rien ne serait réalisable.

Une course d'attente Access est inscrite au programme le samedi 25 mars 2023 à ERNÉE.

La course d'attente cadets **Trophée Clément DAVY** (coureur professionnel aujourd'hui dans l'équipe Groupama-FDJ) est maintenue à CHATILLON/COLMONT le dimanche 26 mars 2023.

Venez nombreux soutenir les bénévoles qui ont la volonté d'animer leurs bassins de vie et encourager les jeunes professionnels de demain qui sauront vous offrir un spectacle de grande qualité entièrement gratuit.

Vivez notre passion et bon week-end.

Gérard COUGÉ



La Mayenne, c'est là.



PROGRAMME ET DÉROULEMENT

ERNÉE — SAMEDI 25 MARS 2023

Réception et accueil du samedi matin : salle du COSEC

- 10 H 00 Réception des équipes
- 10 H 15 Accueil des signaleurs
- 10 H 30 Accueil des motards
- 10 H 45 Réunion des signaleurs
- 11 H 00 Restauration : Invités, Élus, Sécurité, Organisation
- 12 H 00 Réunion des Directeurs Sportifs
- 12 H 00 Briefing de l'organisation : collège arbitral, sécurité (médecin, ambulance)
Suivi d'un briefing pour les motards sécurité, voiture invité
- 12 H 30 Présentation des équipes : Podium d'ARRIVÉE
- 13 H 20 Signaleurs en place pour la course OPEN
- 13 H 45 Rassemblement des coureurs, élargement
Départ de la course OPEN
- 13 H 55 Départ fictif de (neutralisé de 2,7 km)
- 14 H 00 Départ réel lancé D 289 (Panneau KM : 0)
- 16 H 38 1^{er} passage à Ernée
- 17 H 25 Arrivée à Ernée
- 18 H 00 Protocole au podium d'arrivée : remise des coupes et gerbes
- 18 H 30 Vin d'honneur offert par la municipalité d'Ernée
Espace Claire de Lune
- 19 H 00 Repas des Coureurs SUR LES LIEUX
D'HÉBERGEMENT
- 19 H 30 Repas des officiels pour les Élus, Invités et les membres de l'Organisation :
Salle municipale Espace Claire de Lune

CHÂTILLON-SUR-COLMONT — DIMANCHE 26 MARS 2022

Réception et accueil du dimanche matin : salle Vauboire

- 6 H 45 Mise en place de la ligne de départ et d'arrivée
- 7 H 30 Accueil du jury, signaleurs, motards, organisation, voiture invité
- 8 H 00 Mise en place du collège des arbitres, speaker, élargement
Réunion Motards, signaleurs, voiture sécurité
- 8 H 30 Mise en place de la sécurité : signaleurs à pieds, médecin, ambulance
Reconnaissance du circuit pour l'équipe des motards
- 8 H 45 Appels des premiers concurrents à se présenter au départ
- 9 H 00 Premier départ : 10 rue de St Denis de Gastines
- 11 H 15 Protocole au podium : remise des maillots de leaders
- 11 H 30 Restauration : début du service pour les équipes et les directeurs sportifs Salle Vauboire
- 12 H 15 Restauration : Invités, Élus, Sécurité, Organisation, Salle Vauboire
- 13 H 00 Présentation des équipes
- 13 H 30 Mise en place des signaleurs pour course Cadets
Briefing de l'organisation : collège arbitral, directeurs sportifs, Motards sécurité

- 13 H 45 Rassemblement des coureurs, élargement
- 13 H 55 Départ fictif de CHÂTILLON-SUR-COLMONT –
Podium d'arrivée – Neutralisé de 1 km
- 14 H 00 Départ Réel – D 158 – KM 0
- 16 H 00 Premier Passage à CHÂTILLON-SUR-COLMONT
- 16 H 45 Arrivée à CHÂTILLON-SUR-COLMONT
- 17 H 30 Protocole au podium d'arrivée : remise des coupes et gerbes
- 18 H 30 Vin d'honneur offert par la municipalité de CHÂTILLON-SUR-COLMONT : Salle Communale
- 19 H 30 Buffet pour les Élus, Invités et les membres de l'Organisation : Salle Communale

MERCI à toutes les personnes de leur contribution à la bonne réalisation de cette nouvelle édition du TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 – UCI Juniors 2023

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 est organisé par Organisation Tour du Bocage et de l'Ernée 53, classé MJ 2.1, sous les règlements de l'UCI. Il se dispute le Samedi 25 et Dimanche 26 mars 2023 et comprend 3 étapes ; 2 étapes en ligne et un contre la montre par équipe.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

35 équipes, maxi, de 5 coureurs soit 175 coureurs.

Le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 est ouvert aux coureurs hommes juniors. Cette épreuve sera disputée par équipes de 5 coureurs avec un minimum de 4 coureurs. Elle est ouverte uniquement aux :

- Équipes nationales ;
- Équipes régionales et de club ;
- Équipes mixtes.

Les équipes devront s'engager OBLIGATOIREMENT par courrier adressé à l'organisateur 20 jours avant le 1^{er} mars.

Sur bulletin UCI joint lors de la réservation.

Pour valider l'inscription un chèque d'acompte de 400 € sera demandé à la réservation. La restitution des dossards, transpondeurs et plaques de cadre à l'organisateur à la fin de l'épreuve est obligatoire. Nous demandons un retour groupé par le DS pour faciliter l'organisation. Tout manquement sera facturé.

ARTICLE 3 : PERMANENCE

La permanence de départ se tiendra le samedi 25 mars à la salle COSEC, rue du Douanier Rousseau à ERNÉE ainsi que la confirmation des partants et le retrait des dossards (2 par coureur), les plaques de cadre et les transpondeurs pour les responsables d'équipes de 10 h 30 à 12 h. La réunion des directeurs sportifs en présence du collège des commissaires est fixée à ERNÉE le samedi 25 mars à 12 Heures à la salle COSEC, rue du Douanier Rousseau à ERNÉE.

Les plaques, dossards et transpondeurs à l'issue de l'épreuve ou lors d'un abandon doivent être rendus,



ARTICLE 4 : RADIO TOUR

Les informations course sont émises sur fréquence 157.575 MHz. L'installateur (B.S.C) sera présent à partir de 10 heures et assurera les retransmissions à partir de la moto Info.

ARTICLE 5 : ASSISTANCE TECHNIQUE

Le service d'assistance neutre sera assuré par 2 véhicules B.S.C et 2 véhicules de l'organisation

ARTICLE 6 : CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés par les chronomètres dans chacune des étapes, en tenant compte des pénalités éventuelles (article 2.6.014). En cas d'égalité de temps au classement général individuel, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, à l'exception des étapes contre-la-montre par équipes et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée (article 2.6.015). Le leader du classement général individuel au temps porte un maillot jaune.

ARTICLE 7 : CLASSEMENT GENERAL DES POINTS CHAUDS

Le classement général des points chauds est établi par l'addition des points attribués lors des sprints points chauds.

Pour chaque sprint : 5 pts – 3pts – 2pts – 1pt sera attribué au 4 premiers coureurs.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de victoires sur les sprints point chaud
2. Classement général individuel au temps

Pour figurer au classement général individuel aux points, les concurrents devront obligatoirement terminer le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53. Le leader du classement général des points chauds porte un maillot vert.

ARTICLE 8 : CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL MEILLEUR GRIMPEUR

Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte.

Pour chaque côte : 6 pts – 4pts – 2pts – 1pt sera attribué au 4 premiers coureurs.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de 1ère places dans les côtes
2. Classement Général Individuel au Temps

Pour figurer au classement général individuel du «Meilleur Grimpeur», les concurrents devront obligatoirement terminer le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53. Le leader du classement général individuel du «Meilleur Grimpeur» porte un maillot blanc à pois rouges.

ARTICLE 9 : CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL DU MEILLEUR JEUNE

Le classement général individuel du «Meilleur Jeune» est établi pour les juniors 1^{re} année (17 ans) suivant le classement général individuel au temps. Le leader du classement général individuel du « Meilleur Jeune » porte un maillot blanc.

ARTICLE 10 : CLASSEMENT GENERAL DU « COMBINE »

Le classement général individuel du combiné s'obtient par l'addition des points enregistrés à chaque étape dans les différents classements individuels selon les barèmes établis :

Classement de chaque étape :

10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers (1^{re} et 3^e étape)

6 - 4 - 2 - 1 points aux coureurs composant les 3 premières équipes du CLM par équipe (2ème étape)

Classement journalier point chaud de l'étape (1^{re} et 3^e étape) : 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers du classement du jour.

Classement journalier Meilleur Grimpeur de l'étape (1^{er} et 3^e étape) : 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers du classement du jour.

En cas d'égalité, il est fait appel au classement général individuel au temps. Pour figurer au classement général individuel du « Combiné », les concurrents devront obligatoirement terminer le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53. Le leader du classement général individuel du « Combiné » porte un maillot Combiné

ARTICLE 11 : CLASSEMENT GENERAL PAR ÉQUIPES

Le classement par équipes de chaque étape s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, en tenant compte des pénalités éventuelles. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

ARTICLE 12 : PRIX DE LA COMBATIVITE

À chaque étape en ligne, le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif, désigné par un jury présidé par le directeur de l'épreuve, le lauréat doit se présenter au podium protocolaire, après son arrivée, pour recevoir son prix.

ARTICLE 13 : CONTRE-LA MONTRE PAR EQUIPE

Au contre-la-montre le matériel spécifique sera autorisé suivant le règlement UCI.

Les dispositions liées au contrôle des équipements seront communiquées lors de la réunion des DS.

Les équipes complètes devront être présent dans l'aire de départ au plus tard 15 minutes avant l'horaire de départ.

Lors du contre-la-montre, les départs seront donnés dans l'ordre inverse du classement général par équipe à l'exception de celle du leader du classement général individuel au temps qui partira en dernière position. L'intervalle entre chaque équipe est de 3'.

Dès le départ de la première équipe, l'entraînement est interdit sur le parcours. Le parcours sera fermé dès 8 h 45.

Le classement de l'étape s'établit pour chacune des équipes sur le temps réalisé par le coureur ayant franchi la ligne d'arrivée en 3^e position

Un temps identique est accordé à tous les équipiers arrivant dans ce même temps, ou avant.

Au classement général individuel, les temps réels sont reportés pour chaque coureur de la manière suivante :

- Temps du 3^e coureur de chaque équipe pour les coureurs qui en bénéficient suivant la règle ci-dessus ;
- Pour les coureurs attardés : temps réel ;

RÈGLEMENT PARTICULIER

- Pour le classement général par équipes, le temps du 3^e coureur de l'équipe est pris en compte, pris en compte 1 seule fois.

Si une équipe n'est pas en mesure de finir, ou de débiter, l'étape avec 3 coureurs (accidents, etc.), l'équipe sera classée dernière avec le temps de dernière équipe de l'étape plus 30 secondes. Les délais seront applicables dans ce cas de figure.

ARTICLE 14 : DELAI D'ELIMINATION

Il est accordé un délai d'arrivée établi sur le temps du vainqueur augmenté de 15 % pour les étapes en ligne et de 25 % pour le contre-la-montre par équipe. Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction de l'organisation.

Pour des raisons de sécurité, tout coureur isolé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter, rendre ses dossards et plaque à l'arbitre du véhicule balai et quitter la course.

ARTICLE 15 : INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Conformément à l'article 2.6.27 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les trois derniers kilomètres sont applicables à l'épreuve lors de la 1^{re} et de la 3^e étape.

L'article 2.8.028 est applicable lors de la 2^e étape (CLM par équipe).

ARTICLE 16 : RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

Conformément à l'article 1.2.082, les coureurs se doivent d'observer les dispositions légales du pays et donc suivre le code de la route français, notamment pour les coureurs attardés. L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'incident.

ARTICLE 17 : ASSURANCES - ACCIDENTS - DECLARATIONS

Rappel : en cas de chute collective indépendant de la responsabilité de l'organisateur, les déclarations sont à effectuer par l'intéressé.

L'organisateur se tient à disposition pour fournir les éléments nécessaires à la déclaration. Les dégâts matériels ne sont couverts que pour les coureurs ayant souscrits un contrat assurance personnel.

Tout coureur victime d'un accident et transporté à l'hôpital, doit savoir que tous les frais inhérents à cet incident sont à sa seule charge

et non à celle de l'organisateur.

Tout incident ou accident touchant les véhicules d'équipes ne pourra en aucun cas être de la responsabilité de l'organisateur.

En cas de dégât causé à autrui par un coureur à l'intérieur de l'échelon course, celui-ci est sensé se faire connaître à l'organisateur sous peine de poursuite. Le responsable assurance de l'organisation est Mr BEAULIEU Patrice (06 81 85 07 79)

ARTICLE 18 : PROTOCOLE

A l'issue la 1^{re} et 2^e étape, doivent se présenter au protocole après l'arrivée :

Vainqueur de la 1 ^{re} étape	Maillot et gerbe	Non porté en course
Leader du Classement Général	Maillot et gerbe	
Leader Points- Chauds	Maillot et gerbe	
Leader Grimpeurs	Maillot et gerbe	
Meilleur Jeune	Maillot et gerbe	
Leader Combiné	Maillot	

Vainqueur du KM 53
Classement par équipe
Combatif

Maillot
3 Maillots
Maillot
Non porté en course
Non porté en course
Non porté en course

A l'issue la 3^e étape, doivent se présenter au protocole après l'arrivée :

Vainqueur de la 3 ^e étape	Maillot et gerbe
Vainqueur du Classement Général	Maillot et gerbe et trophée
Leader Points- Chauds	Maillot et gerbe
Leader Grimpeurs	Maillot et gerbe
Meilleur Jeune	Maillot et gerbe
Leader Combiné	Maillot et coupe
Vainqueur du KM 53	Maillot
Combatif	Maillot
Classement par équipe	5 Maillots et coupe
Ordre des maillots en cas de cumul lors des différents classements :	
Maillot jaune (classement général au temps)	
Maillot vert (classement général points chaud)	
Maillot blanc à pois rouges (leader «Meilleur Grimpeur»)	
Maillot Combiné(leader «combiné»)	
Maillot blanc (classement général «Meilleur Jeune»)	

ARTICLE 19 : CONTROLE ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi en vigueur. Le contrôle antidopage aura lieu dans le camping-car « Rapido » réservé à cet effet, près de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 20 : PRIX

Voir détail des prix :

Etape 1 910/20	Etape 2 645/20	Etape 3 645/20	Classement Général 440/20	Classement par points chaud 152/5	Classement grimpeur 152/5	Classement jeune 152/10	Classement équipe 152/5
175 €	100 €	100 €	75 €	54 €	54 €	30 €	54 €

Total des prix : 3 248 €

ARTICLE 21 : PENALITES

Seul le barème des pénalités UCI est applicable

ARTICLE 22 : DROIT A L'IMAGE

Afin de permettre de la diffusion et la promotion du TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 la plus large possible, chaque équipe, et en conséquence chacun des coureurs qui la composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise les organisateurs à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte ses noms, voix, image, biographie et plus généralement sa presta-

ANNEXE : HEBERGEMENT ET RESTAURATION À VOTRE CONVENANCE

Ci-joint la fiche de réservation

CONTACT : Gérard COUGE 53120 – GORRON

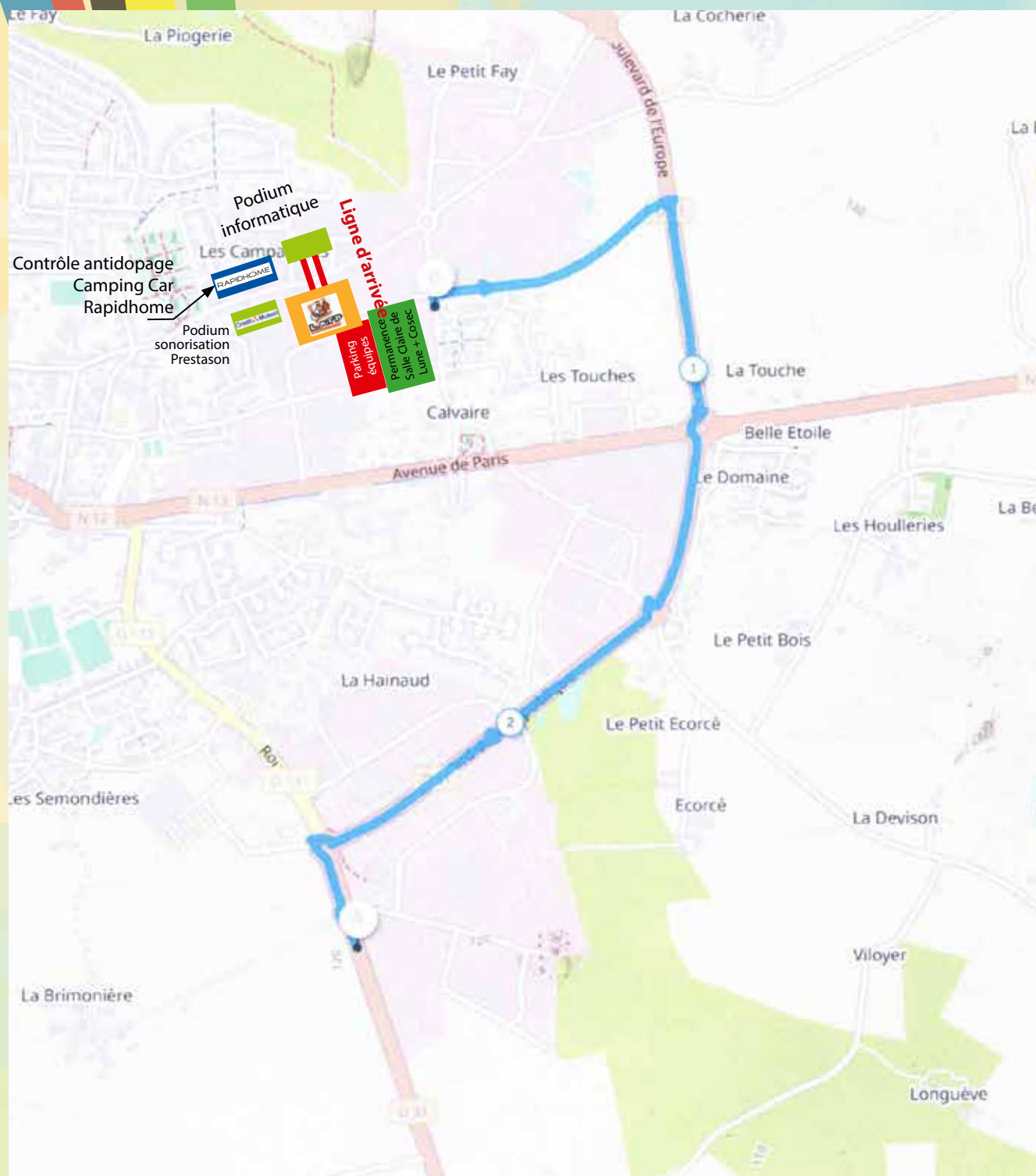
Tel : 06 11 90 70 09 E-mail : cougeg@gmail.com

ORGANISATEUR : Organisation Tour du Bocage et de l'Ernée 53

Président : Gérard COUGE

Le Saudray

53120 GORRON





CIRCUIT FINAL ERNÉE

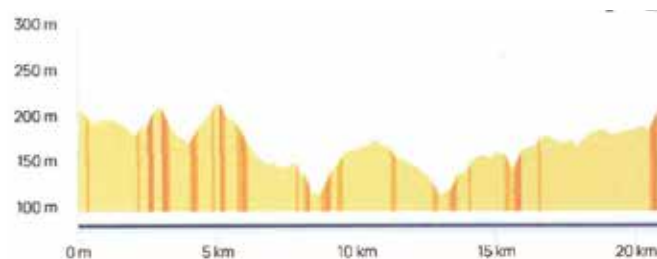
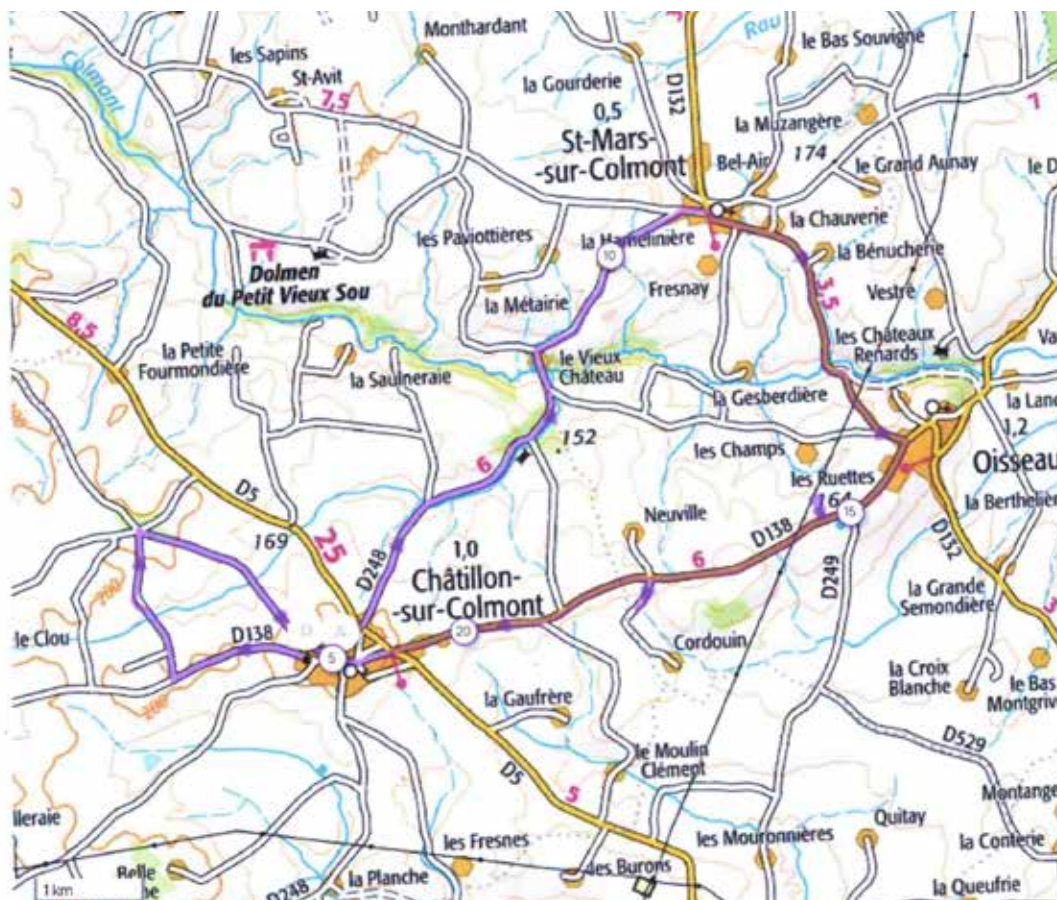


KILOMÉTRAGE			ITINÉRAIRE		HORAIRE
KM	Fait	À Faire	LIEU – CHÂTILLON-SUR-COLMONT		Coueurs
0	0	2,7	ERNÉE	Rue Pierre et Marie Curie	14 h 00
0,1	0,1	2,6			
0,7	0,8	1,9	Rd- Point	ROCADE à droite D 31	
1,2	2	0,7	Rd- Point	ROCADE tout droit D 31 / N 12	
0,5	2,5	0,2	Rd- Point	ROCADE à gauche D 289	
0,2	2,7	0		D 289	
		128,7	SORTIE ERNÉE - KM 0	D 289	14 h 10
1,3	1,3	127,4	MONTENAY	à gauche D 247	14 H 12
0,9	2,2	126,5		à droite Rue des Artisans	
0,6	2,8	125,9		à gauche C 102	
0,7	3,5	125,2	Cote des Vaudrennes		
1,8	5,3	123,4	Bas Menil	à droite C 102	
1,2	6,5	122,2		à gauche VC 2	
0,9	7,4	121,3		à gauche D 209	
2,7	10,1	118,6	VAUTORTE	à droite D 12	14 H 25
5,7	13,1	115,6	Forêt - 1^{er} MG		14 H 30
3,6	16,7	112	PLACÉ	à droite D 501	14 H 35
4	20,7	108	LA BIGOTTIÈRE	à droite D 123	14 H 41
0,3	21	107,7	Rétrécissement - Plateaux	tout droit	
2,2	23,2	105,5	St GERMAIN - 1^{er} PC	à droite D 165	14 H 45
4,3	27,5	101,2	CHAILLAND	gauche -droite Passage étroit	14 H 51
0,6	28,1	100,6	2^e MG - CHAILLAND	Bourg Moreau	
1,1	29,2	99,5		à gauche D	
1,2	30,4	98,3		à droite D 559	
0,6	31	97,7		Rd-Pt à droite D 514	
3,5	34,5	94,2	ST HILAIRE DU MAINE	à gauche D 165	15 H 02
2	36,5	92,2	La Meule	tout droit	
4,2	40,7	88	L'Étang Neuf	à gauche D 158	15 H 11
0,5	41,2	87,5		à droite D 208	
1	42,2	86,5		à gauche VC 197	
0,6	42,8	85,9	LE BOIS CHATENAY-3^e MG		15 H 14
1,5	44,3	84,4		tout droit D 158	
0,5	44,8	83,9		à droite C 3	
2,3	47,1	81,6	LA CROIXILLE- 2^e PC	à droite D 29	15 H 21
	48 à 49,5		ZONE DECHETS - RAVITO		
3,6	50,7	78	JUVIGNÉ- KM 53		15 H 26
0,2	50,9	77,8		à gauche D 158	
5,2	56,1	72,6	ST PIERRE DES LANDES	à gauche D 138	
0,4	56,5	72,2		à droite D 158	
4,7	61,2	67,5	TRAVERSÉE N 12	tout droit D 158	15 H 42
0,1	61,3	67,4	LA PELLERINE	2 Ralentisseurs	
1,2	62,5	66,2		à gauche D 158	
1,2	63,7	65		tout droit C 8	
0,8	64,5	64,2		à droite La Croix du Relai	
3	67,5	61,2		à droite D 17	
0,5	68	60,7	RELAJ - 3^e PC		15 H 52
0,1	68,1	60,6		à gauche VERS D 109	
3,2	71,3	57,4		à droite D 109	
3,3	74,6	54,1	MONT-ROMAIN - 4^e MG	à droite D 806	16 H 02
0,7	75,3	53,4	La Motte Anger	à droite C 5	
5,3	80,6	48,1		à gauche D 522	
2,2	82,8	45,9	LARCHAMP	tout droit D 224	16 H 14
0,4	83,2	45,5		à droite Rue de la Bascule	
0,5	83,7	45		à gauche D 523	
3,1	86,8	41,9	Les Heaumes	tout droit, VC 6	
5,1	91,9	36,8		à droite, D 220	
2,1	94	34,7	ENTRÉE CIRCUIT	tout droit D 220	16 H 31
2,7	96,7	32	ERNÉE-	Rd - Pt , Rue de la Libération	16 H 35
0,3	97		ZONE DECHETS - RAVITO		
-96,7		128,7	Rd Point à gauche	Bd du Collège	
0		128,7		Bd V.Hugo	
0		128,7	Rd Point Central	Bd V.Hugo	
98,7	98,7	30	1 ^{er} Passage CT à 3	Rte de St Denis	16 H 38
0,3	99	29,7	2 ^e tour	Rd Pt tout droit D 107	
0,1	99,1	29,6		Rd Pt tout droit D 107	
0,3	99,4	29,3		à gauche, VC 3	
2,9	102	26,7		à gauche, VC 204	
1,6	103,6	25,1		à gauche, D 220	
2,1	105,7	23		Rd - Pt , Rue de la Libération	
1,2	106,9	21,8	Rd Point à gauche	Bd du Collège	
1,8	108,7	20	2^e Passage CT à 2 - 4^e PC		16 H 53
10	118,7	10	3 ^e Passage CT à 1		17 H 08
10	128,7	0	ARRIVÉE		17 H 23

Les véhicules des Directeurs Sportifs devront rejoindre le parking ÉQUIPES, 100 m à droite AVANT LA LIGNE D'ARRIVÉE

2^E ÉTAPE • CHÂTILLON-SUR-COLMONT

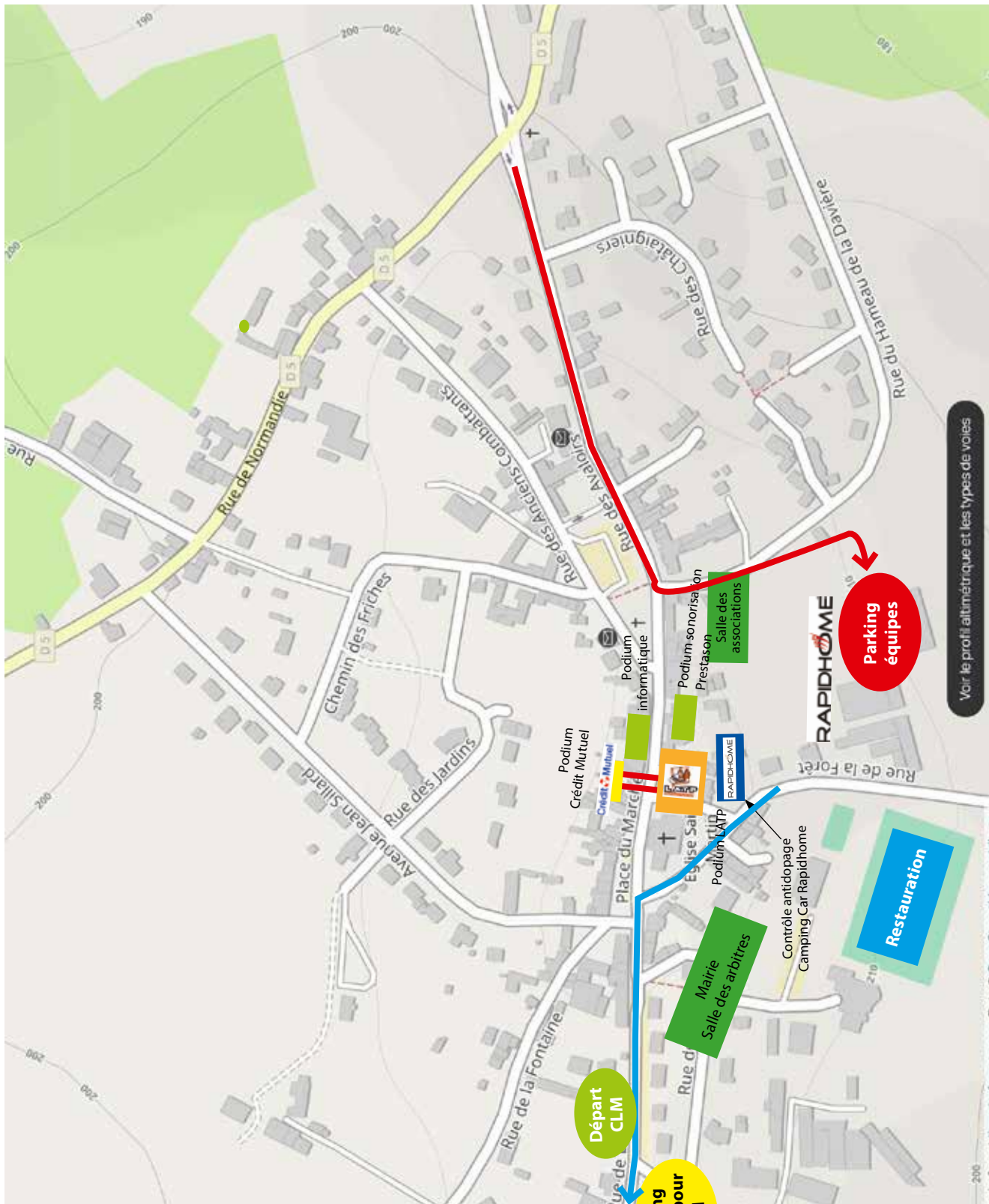
CIRCUIT CLM PAR ÉQUIPE 19,8 KM



KILOMETRAGE			ITINERAIRE		HORAIRES	
KM	Fait	À Faire	LIEU – CHÂTILLON-SUR-COLMONT		Première Équipe	Dernière Équipe (30)
0	0	19,8	DÉPART: D 138		9 H 00	10 H 45
1,4	1,4	18,4		à droite Rte de la Belouze	9 H 02	10 H 47
1,3	2,7	17,1		à droite Rte de la Fontaine	9 H 04	10 H 49
2,4	5,1	14,7	CHATILLON/COLMONT	à gauche Av Jean Sillard	9 H 07	10 H 52
0,3	5,4	14,4		à droite D 5	9 H 08	10 H 53
0,1	5,5	14,3		à gauche D 248		
5,2	10,7	9,1	ST MARS/COLMONT	D 503 - tout droit	9 H 15	11 H 00
0,3	11	8,8		D 132 - à droite		
3,1	14,1	5,7	OISSEAU	D 138 - à droite	9 H 19	11 H 04
8,8	19,8	0	CHATILLON/COLMONT	ARRIVÉE - Place du Marché	9 H 27	11 H 12

Les véhicules des directeurs sportifs devront rejoindre le parking ÉQUIPES, 200 m à gauche AVANT LA LIGNE D'ARRIVÉE

CHÂTILLON-SUR-COLMONT



Var le profil altimétrique et les types de voies

- Dérivation des DS
- DÉPART DS

3^E ÉTAPE • CHÂTILLON-SUR-COLMONT

CIRCUIT EN LIGNE



CIRCUIT FINAL CHÂTILLON SUR COLMONT



3^E ÉTAPE • CHÂTILLON-SUR-COLMONT

KILOMETRAGE			ITINERAIRE		HORAIRE
KM	Fait	à Faire	Lieu		Coueurs
0		0,8	CHATILLON/COLMONT - D 138	PODIUM	13 H 58
0,8	0,8	0			
	0,8	105,4	CHATILLON/COLMONT	KM 0 - D 138	14 H
7,7	7,7	97,7	ST DENIS DE GASTINES	Chicanes	14 H 12
0,3	8	97,4		D 138 / D 102 - tout droit	
0,9	8,9	96,5		Rd Pt - à droite D 102	14 H 13
5,5	14,4	91	CARELLES - 1 ^{er} POINT CHAUD	tout droit D 102	14 H 22
4,1	18,5	86,9	LÉVARÉ	D 102/ D 33 - tout droit D 102	14 H 28
5,9	24,4	81	LA DORÉE	à droite D 116	14 H 37
3,2	27,6	77,8	FOUGEROLLES DU PLESSIS - MG	Place du Marché-à droite D 141	14 H 41
0	27,6	77,8	1 ^{er} GRIMPEUR		
8,4	36	69,4	DÉSERTINES	à droite D 5	14 H 54
2,5	38,5	66,9	VIEUVY	Chicanes -tout droit D 5	14 H 58
	39 à 41		ZONE DECHETS - RAVITO		
4,6	43,1	62,3	GORRON	Rd Pt - Rte de Vieuvy, à gauche	15 H 05
1,1	44,2	61,2	2 ^e POINT CHAUD	Sommet de Côte	
0,1	44,3	61,1		Rd Pt du Château d'Eau, tout droit	15 H 06
0,9	45,2	60,2		Rd Pt - Rte d'Ambrères	
0,9	46,1	59,3		Rd- Pt Super U	
2	48,1	57,3	BRECÉ	D 5 - à gauche - D 247	15 H 12
0,1	48,2	57,2		à droite - D 503	
2,1	50,3	55,1		à droite vc 206 - Dolmen	
1,6	51,9	53,5	2 ^e GRIMPEUR	à gauche CR 86	15 H 18
0,9	52,8	52,6		à droite D 503	
1,9	54,7	50,7	KM 53	à droite D 503	15 H 22
2,3	57	48,4	ST MARS/COLMONT	à gauche D 132	15 H 26
3,4	60,4	45		à droite D 33	15 H 31
4,6	65	40,4	AMBRIÈRES LES VALLÉES	Rd Pt - tout droit	15 H 38
0,4	65,4	40		à gauche Rue des Moulins	
0,5	65,9	39,5		à droite Rue	
0,2	66,1	39,3	3 ^e GRIMPEUR	à droite Rue des Cendres	15 H 39
0,1	66,2	39,2		Rue Porte de Chammay	
0,8	67	38,4		à gauche D 138	
5	72	33,4	OISSEAU	à droite 2 fois	15 H 48
0,3	72,3	33,1	4 ^e GRIMPEUR	Place de l'Eglise	15 H 49
0,1	72,4	33		à droite D 132	
0,3	72,7	32,7		à droite D 132	
0,2	72,9	32,5		à gauche Route du Roc (Les Caves)	
3,2	76,1	29,3		à gauche D 248	
3	79,1	26,3	CHATILLON/COLMONT-ENTRÉE CIRCUIT	au feu à gauche D 5 : ENTRÉE CIRCUIT	15 H 59
0,2	79,3	26,1		à droite rue des Avaloirs	
0,5	79,8	25,6	5 ^e GRIMPEUR	1 ^{er} PASSAGE- Compte Tour à 4	16 H 00
	80 à 81		ZONE DECHETS - RAVITO		
1,6	81,4	24		D 138 à droite	
1,4	82,8	22,6		à droite vers Chatillon	
2,2	85	20,4	CHATILLON/COLMONT	à gauche Av Jean Sillard	16 H 08
0,4	85,4	20		à droite D 5	
0,3	85,7	19,7		à droite rue des Avaloirs	
0,5	86,2	19,2	3 ^e POINT CHAUD	2 ^e PASSAGE- Compte Tour à 3	16 H 09
6,4	92,6	12,8		3 ^e PASSAGE- Compte Tour à 2	16 H 19
6,4	99	6,4	4 ^e POINT CHAUD	4 ^e PASSAGE- Compte Tour à 1	16 H 29
6,4	105,4	0	CHATILLON/COLMONT	ARRIVÉE	16 H 39

Les véhicules des directeurs sportifs seront déviés sur la GAUCHE, 200 mètres à droite avant la ligne d'arrivée :Rue du Hameau

ORGANISATION DE L'EPREUVE

LE SERVICE TECHNIQUE LES OFFICIELS

Président du Jury : COCCIONI Tiziana
Arbitre 1: LE TALLEC Nicolas
Arbitre 2 : ROBIC Yann
Juge à l'arrivée : LEFEBVRE Yanick
Chronométrateurs : CARDI Cécile - LECRECO Alain
Arbitre Moto 1 : PUREN Eric
Arbitre Moto 2 : GLOAGUEN Julien
Arbitre Grimpeurs : TESNIERE Clémentine
Arbitre Points-Chauds : LAMBERT Jérôme
Arbitre Balai : HENRY Daniel
Arbitre Régulateur :
Responsable Technique : COUGE Gérard, BEAULIEU Patrice
Secrétariat : LAINE Patricia, HOUSSEAU Patricia
Trésoriers : LEGROS Stéphane, TESNIERE Clémentine
Hébergement : COUGE Gérard
Communication : LEBOUC Paul, COUGE Gérard, LEGROS Stéphane
Responsable des Voitures : LELIEVRE René
Montages Arrivées : ARCANGER François
Sécurité Signaleurs : LEGROS Stéphane - HERCENT Gérard - LAGOUTE Thierry
Sécurité Motards : LAINE Patrick
Classements : Patricia LAINE, Patricia HOUSSEAU, BSC
Médias – Presse : LEBOUC Paul
Photo finish : B S C

ANIMATION

Repas ERNEE : Salle Eprim
Repas GORRON : DORE Evelynne, COUGE Catherine
Repas AMBRIERES : ROUSSEAU Gilbert
Liaison Radio : Bretagne Service Course LETORT Gwénolé
Fléchage – Défléchage :
Dépannage Neutre : B.S.C - C C E – C C L
Speakeur Arrivées : LOPPE Louis
Speakeur Départ : GARNIER Philippe
Moto Info : BESNIER Thierry
Moto Ardoisier : CRIBIER Alain. – Clément BOURDON
Moto Sécurité : MARC MARTIN Stéphane
Moto Arbitre 1 : BRAULT Alain
Moto Arbitre 2 : GARNIER Pascal
Moto Arbitre PC : TRIGUEL Pascal
Moto Arbitre MG : MERIENNE Fabien
Moto Caméra : MARTIN Stéphane - CHRETIEN Thierry

LE SERVICE MEDICAL

Médecin : Dr QUINTON Alain
Ambulances : AMBULANCES DU MAINE
AMBULANCES ERNEENNES
Hôpital de MAYENNE : 02 43 08 73 00
Hôpital de LAVAL : 02 43 66 50 00
Hôpital de ERNEE : 02 43 08 31 31

SECURITE

20 Motos Sécurité : Responsable : LEGROS Stéphane
Sécurité Signaleurs : HERSENT Gérard - LEGROS Stéphane - LAGOUTE Thierry
Voiture Balai : COMMERE Michel
AFFILIATION FFC : ORGANISATION TOUR du BOCAGE et de l'ERNEE 53



N° et Position	NOM	VEHICULE	MODELE	FONCTION	PASSAGERS	RADIOS
ECHELON COURSE	Prénom	MARQUE	MODELE	FONCTION	PASSAGERS	RADIOS
1	LOZAC'H Patrick	CAPTUR Gris	GE 716 KX	Renault	LOPPE Louis 06 95 42 95 84	Rec
MOTO	BIGNON Joseph	MOTO ARDOISIER	EA 736 EF	MOTO ARDOISIER	BOURDON Clément	Rec
MOTO	BESNIER Thierry	MOTO INFO	CT 753 KY	MOTO INFO	LAMBERT Jérôme	Emet-Rec
MOTO	TRIGUEL Pascal	MOTO ARBITRE : P C	4140 RX 53	MOTO Point Chaud	TESNIERE Clémentine	Emet-Rec
MOTO	MERLENNE Fabien	MOTO ARBITRE : M.G	DM 300 GY	MOTO Grimpour	06 86 42 30 43	Emet-Rec
MOTO	LIGER Joël	MOTO ARBITRE	AE 898 CP	MOTO Arbitre	PUREN Éric	Emet-Rec
MOTO	GARNIER Pascal	MOTO ARBITRE	FN-172-YB	MOTO Arbitre	06 87 23 69 03	Emet-Rec
MOTO	BRAULT Alain	CAMERAMAN	AA 579 LX	Caméraman	GLOAGEN Julien	Rec
2	CHUPIN Alain	ARKANA Bleu	GA 364 KZ	Invités	CHRETIEN Thierry	Rec
3	HOUSSEAU Jérôme	KADIAR Gris	FM 326 SM	Invités	Logué STR	Rec
4	CHAUSSEE Joaquin	ESPACE V	GD 842 TK	Invités	Logué LATP	Rec
5	BOUHOIR Dominique	RENAULT Captur Boucles	FX-261-LK	Presse	Renault	Rec
6	BELLANGER Arnaud	RENAULT	BV-820-ZH	Presse - Photo	CC.Emée	Rec
7	LAUNAY Nicolas	Peugeot 406	GE 035 KP	Dépannage neutre 3	BERNARD Jérôme	Rec
8	LETORT Gwennolé	Bretagne Service Course	ED-718-EX	Dépannage neutre 1	BSC	Rec
9	LELIEVRE René	CLIO Hybride	GA 458 KZ	Juge arrivée Chronomètres	CARDI Cécile	Emet-Rec Arbitre
10	COUGE Gérard	KADIAR	DV-945-SA	Président de l'organisation	06 86 78 66 14	Emet-Rec Arbitre
11	BEAULIEU Patrice	Peugeot DUC de MAYENNE	GA 458 KZ	Arbitre 1	LEFEBVRE Yanick	Emet-Rec Arbitre
12	LAINE Patrick	AUDI Q 7	ED-718-EX	Président de Jury	06 71 76 15 63	Emet-Rec Arbitre
13	LEGROS Stéphane	MEGANE IV Estate Hybride Blanc	DV-945-SA	Président de Jury	LE TALLEC Nicolas	Emet-Rec Arbitre
14	Regis CHEVALIER	CAPTUR Gris	FV 479 AH	Médecin	06 62 85 91 27	Emet-Rec Arbitre
15	LETORT Gwennolé	Bretagne Service Course	FN 479 AH	Arbitre 2	ROBIC Yann	Emet-Rec Arbitre
16	AMBULANCES ERNEENNES	CC. LANDIVY	CN-425-SH	Dépannage neutre 2	06 89 56 01 75	Rec
17	AMBULANCES DU MAINE	AMBULANCE	CC. LANDIVY	Dépannage neutre 4	CLOUARD J-Michel (samedi)	Rec
18	COMMERRE Michel	JUMPY MOTO-CROSS	BK-148-KF	AMBULANCE	HURAUULT Gaëtan (dimanche)	Emet-Rec
19		GYROPHARE VERT		Voiture balai	Daniel HENRY	Emet-Rec
MATERIEL						
20	ARCANGER Francis	JET D'ENCRE	EH-904-ZB	Pose PANNEAUX	Francis ARCANGER, Jean Paul OGER	Rec
21	POTTIER Gérard -	Garage HAMEAU (6 PLACES)	GB-219-NY	Tracage Circuits	ROUSSEAU Jean-Joseph	Rec
22	LECOURT Christian	Podium Crédit Mutuel	CR-244-FC	Signaleurs	06 71 13 29 64	Rec
23	LAGOUTE Thierry	Lagoute Thierry		Signaleurs	HERCENT Gérard	Rec
24	PAINCHAUD Martine	CORVEE Gyrophare VERT		Récup Panneaux K10	06 04 09 92 68	Rec
25	POINTEAU Jérôme	Renault Traffic Cycles ATTITUDE	DK-858-NP	Signaleurs	PAINCHAUD J-Y	Rec
26	NEFF Philippe	Vito MERCEDES	FP-990-ZE	Signaleurs	06 32 49 07 56	Rec

CLASSEMENTS ANNEXES 1^{RE} JOURNÉE – ERNÉE

Classement Grimpeur		6 points	4 points	2 points	1 point
Lieu	Km	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Foret	13,1				
Chailland 18%	28,2				
Bois Chatenay	42,8				
Mont Romain	74,6				
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Classement Général	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
Dossards					
Juvigné : KM 53					
Classement Point-Chaud		5 points	3 points	2 points	1 point
Lieu	Km	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
St Germain le Guillaume	23,2				
La Croixille	47,1				
Relai de la Chapelle	68				
Ernée	99,6				
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Classement Général	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
Dossards					

CLASSEMENTS ANNEXES 2^E JOURNÉE – CHÂTILLON-SUR-COLMONT

Classement Grimpeur		6 points	4 points	2 points	1 point
Lieu	Km	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Fougerolles	27,6				
Brécé - Dolmen	51,9				
Ambrières	66,1				
Oisseau	72,3				
Chatillon: 1 ^{er} Passage	79,8				
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Classement Général	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
Dossards					
Saint Mars sur Colmont : KM 53					
Classement Point-Chaud		5 points	3 points	2 points	1 point
Lieu	Km	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Careilles	14,4				
Gorron	44,2				
Chatillon - 2 ^e Passage	86,2				
Chatillon - 4 ^e Passage	99				
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Classement Général	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
Dossards					